

TRAKTANDUM 4

ORDRE DU JOUR 4

GENEHMIGUNG DES PROTOKOLLS DER
SPORTVERSAMMLUNG VOM 22. APRIL 2023

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
SPORTIVE DU 22 AVRIL 2023

ANTRAGSTELLER: SPORTDIREKTION SWIMMING

REQUÉRANT: DIRECTION SPORTIVE SWIMMING

Die Sportdirektion Swimming beantragt die Genehmigung des Protokolls.

La direction sportive Swimming demande l'approbation du procès-verbal.

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE SWIMMING DU 22 AVRIL 2023

LIEU : CAMPUS SURSEE
ORGANISATEUR : FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION (FSN)
PRÉSIDENT : JONAS KISSLING, DIRECTEUR SPORTIF SWIMMING AD INTERIM
DURÉE : 10:00-12:03
PROCÈS-VERBAL : NADINE BRONNER-GRANDJEAN

1. BIENVENUE

Jonas Kissling (JK), en tant que directeur sportif Swimming a.i., souhaite la bienvenue aux délégué-e-s présent-e-s et en particulier au président d'honneur Hans-Ulrich Schweizer (HUSCH) et aux autres membres d'honneur présents.

Remerciements

Philippe Walter (PW) est remercié par les délégués au nom de JK. JK remercie Philippe Walter (PW) pour son long et énorme travail. La direction sportive Swimming a déjà pu lui remettre personnellement un cadeau avant la dernière séance de la direction sportive et lui a adressé ses plus grands remerciements.

2. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

L'invitation et l'ordre du jour de l'AS ont été envoyés le 29 mars 2023. Le même jour, tous les documents nécessaires ont été publiés sur le site web de Swiss Aquatics.

Conformément à l'art. 44 des statuts, l'assemblée a été convoquée dans les délais et en bonne et due forme, et le quorum est atteint.

Voix présentes dans la salle : 149

Majorité simple : 75

Majorité des 2/3 : 100

3. ÉLECTION DES SCRUTATEUR-TRICE-S

Ont été élus les scrutateurs suivants :

- Peter Stalder
- Enrico Caneva
- Serhat Köroglu
- Alexis Manaigo

Intervention du plénum

Beat Hugenschmitt (BH) du SVB soumet à l'assemblée sportive la proposition d'organiser une assemblée sportive extraordinaire. La lettre de proposition est lue par Beat Hugenschmitt.

JK remercie BH et signale aux délégués que le poste de directeur-trice sportif-ve est mis au concours sur le site de Swiss Aquatics depuis environ deux jours après la démission de PW (sous la rubrique "Jobs"). Cependant, aucune candidature n'a été reçue à ce jour. Dès que ce sera le cas, le directeur sportif par intérim convoquera une assemblée sportive extraordinaire.

La nomination a.i. était nécessaire pour que la direction sportive puisse continuer à prendre des décisions. Cependant, dès que des candidatures valables seront reçues, le poste sera à nouveau pourvu le plus rapidement possible. En principe, une telle proposition peut être soumise à tout moment.

BH : nous souhaitons maintenir notre proposition.

- L'assemblée sportive décide à l'unanimité de voter la proposition.
- L'assemblée sportive décide à l'unanimité d'approuver la proposition "Organisation d'une assemblée sportive extraordinaire".

La direction sportive adressera une invitation aux clubs membres dans le délai fixé par les statuts.

Markus Buck (MB) remercie l'assemblée et lui signale que la Fédération accepte volontiers les candidatures dans les prochains jours. Celles-ci devraient être reçues dans les 40 prochains jours afin que l'AS extraordinaire puisse se tenir dans les 60 prochains jours et qu'un-e nouveau-elle directeur-trice puisse être élu-e. MB lance à nouveau l'appel : Veuillez s'il vous plaît poser votre candidature !

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DU 30 AVRIL 2022

Les délégués sont invités à approuver le procès-verbal de l'assemblée sportive de l'année précédente.

Décision : approbation à l'unanimité

5. RAPPORTS

Approbation du rapport annuel 2022 du directeur sportif à l'attention de l'Assemblée des délégués.

Décision : Le rapport est approuvé sans commentaires à l'attention des délégués.

6. COMPTES ANNUELS 2022

MB explique aux délégués de l'AS Natation le compte de résultats publié précédemment et indique que les comptes sont seulement présentés ici, mais devront être approuvés lors de l'AD.

Il explique, côté recettes et côté dépenses, les baisses et les hausses de recettes ou les baisses et les hausses de dépenses du centre de coûts natation.

- Les fonds publics représentent près des deux tiers du budget, soit CHF 2,25 millions.
- En 2022, la fin de la pandémie a été déclarée, ce qui a entraîné la suppression de toutes les subventions COVID.
- Cependant, grâce aux bons résultats obtenus aux JO 2021, le montant de la subvention de Swiss Olympic a pu être légèrement augmenté (environ CHF 50 000 par an).
- Avec des fonds propres d'un peu plus de CHF 900 000, nous ne couvrons même pas un tiers de notre budget.
- Heureusement, les ventes de licences et les recettes des frais d'inscription se sont normalisées et sont même légèrement supérieures aux valeurs pré-COVID.
- Cependant, les recettes sont encore légèrement inférieures à celles de 2021.
- Au moment de l'élaboration du budget (nov. 21), les développements de l'année 2022 n'étaient pas du tout prévisibles (guerre en Ukraine, crise énergétique et renchérissement en résultant / annulation des CM de Fukuoka, ajout des CM de Budapest, déplacement des CM-25m à Melbourne) !
- Avec la proposition de règlement concernant le fonds d'infrastructure, qui a été approuvée à une écrasante majorité, y compris l'amendement de Jörg Ulrich, l'objectif était de réduire le capital de fonds. Le fonds ne peut être activé qu'après le résultat. Par conséquent, le résultat doit être au moins égal à l'activation visée, moins les affectations.
- La part restante du résultat négatif de 2022, de CHF - 31 000,-, est due aux développements inattendus en 2022 (guerre en Ukraine, crise énergétique et renchérissement en résultant / annulation des CM de Fukuoka, ajout des CM de Budapest, déplacement des CM-25m à Melbourne) !
- Il faut cependant noter que malgré une année 2022 à nouveau difficile, après deux années de pandémie, une nouvelle somme record de CHF 1.000.000,- a été versée aux clubs sous forme de subventions, pour un chiffre d'affaires annuel SWI de CHF 3,2 millions :
 - o CHF 831.000,- comme subvention pour les centres de PR
 - o CHF 55 000,- via des projets de fonds d'infrastructure
 - o CHF 115 000,- comme indemnité de mandats et indemnités journalières
- Les CHF 55'000 pour les projets de fonds d'infrastructure et les CHF 13'000 qui ont dû être réaffectés ont été déduits de l'activation du fonds, ce qui donne le résultat de CHF 42'000,-.
- Le résultat négatif restant a été compensé par des moyens provenant du capital du fonds natation, qui se compose des moyens financiers de la PR et des subventions SOA pour le sport de performance d'élite et qui devra donc être dissous à plus ou moins long terme.

Question de Sandrine Roditscheff (SR) sur la formation et le sport de masse :

Pourquoi ne compte-t-on que CHF 5000.- pour le domaine de la formation et du sport de masse ? La majorité des clubs et de leurs sportifs pratiquent pourtant du sport de masse.

MB fait remarquer qu'il s'agit désormais d'un centre de coûts à part entière et qu'il s'agissait d'une erreur de budgétisation.

Prise de connaissance du compte de résultats

Markus Buck présente le compte de résultats.

Prise de connaissance des remarques des organes de révision, dans la mesure où elles concernent la discipline sportive.

JK lit le rapport de l'organe de révision.

Approbation du compte de résultats à l'attention de l'Assemblée des délégués, éventuellement complété par des remarques et des propositions de l'assemblée sportive.

Pas de vote nécessaire car le compte de résultats ne peut être approuvé que lors de l'AD. Le compte de résultats est approuvé sans commentaires à l'attention de l'Assemblée des délégués.

7. RECOMMANDATION DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DE DONNER DÉCHARGE À LA DIRECTION SPORTIVE SWIMMING À L'ATTENTION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

JK demande de donner décharge à la direction sportive.

Décision : Décharge est donné à l'unanimité

8. RETROSPECTIVE ET PERSPECTIVES DU SPORT DE PERFORMANCE (ELITE & ESPOIRS)

Rétrospective du sport de performance Elite (Markus Buck)

L'année dernière, il y a eu 14 records de Suisse en grand bassin (12 hommes, 1 femme et 1 relais mixte) et 12 en petit bassin (11 hommes, 1 femme et 0 relais mixte).

Aux championnats du monde FINA (50m) à Budapest/HUN, la délégation était composée de 7 athlètes et de 4 membres du staff, et il en est résulté une 4ème, 7ème et 8ème place avec 3 finales et 9 semi-finales. Trois records de Suisse ont été battus et le taux de MPP était de 67%.

Aux championnats d'Europe (50m) à Rome/ITA, la délégation était composée de 15 athlètes, 10 membres du staff et 2 juges. Il en a résulté une médaille d'or et 3 médailles d'argent avec 12 participations aux finales et 19 aux semi-finales. 5 records de Suisse et un taux de MPP de 31% ont été atteints.

Aux championnats du monde FINA (25m) à Melbourne/AUS ont participé 4 athlètes, 2 membres du staff et 2 juges. Il en a résulté une médaille d'argent et une de bronze, ainsi qu'une 4ème et une 5ème place. 4 finales et 3 demi-finales ont été atteintes, avec 7 records de Suisse et un taux de MPP de 65%.

Une mention spéciale pour la médaille d'or de Lisa Mamié (LIMM) au 200m brasse aux CE de Rome sous la tutelle d'Andrea Grassini & Dirk Reinicke, les médailles d'argent d'Antonio Djakovic (SCUW) au 200m et 400m nage libre aux CE de Rome sous la tutelle de Paul Kutscher et les médailles de Noè Ponti (NSL) au CE de Rome (2e place au 100m papillon) et au CM-25m à Melbourne (3^e place au 200m papillon) sous la tutelle de Massimo Meloni.

Rétrospective du sport de performance Open Water (Markus Buck)

Lors des championnats d'Europe Open Water à Ostie/ITA, la délégation était composée d'un athlète et de deux membres du staff. Elle s'est classée 18e sur 10 km.

Aux championnats d'Europe juniors Open Water à Setubal/POR, la délégation était composée de 8 athlètes et 5 membres du staff, avec une 6e place sur les 5 km en équipe et deux 11e places sur les 5 km, ainsi qu'une 10e place sur les 7,5 km.

Rétrospective du sport de performance Espoirs (David Burkhardt)

Lors du Multination Meet des Juniors à Kranj/SLO, la délégation comptait 22 athlètes et 5 membres du staff. Elle a obtenu 2 médailles d'or, 2 d'argent et 1 de bronze, ainsi que des limites pour le CEJ et une 8e place. Le taux de MPP était de 26%.

Lors du Multination Meet Youth à Limassol/CYP, la délégation était composée de 24 athlètes et de 5 membres du staff. Elle a remporté 1 médaille d'or, 1 médaille d'argent et 3 médailles de bronze, ainsi que des limites pour l'EYOF et une 7e place. Le taux de MPP était de 30%.

Aux championnats d'Europe Juniors à Otopeni/ROU, la délégation était composée de 18 athlètes et de 6 membres du staff. Une médaille de bronze a été obtenue, ainsi que 4 finales et 11 demi-finales. Le taux de MPP Jeunesse était de 41%.

A l'European Youth Olympic Festival à Banska Bystrica/SVK, la délégation était composée de 10 athlètes et de 3 membres du staff. Une médaille de bronze, 2 finales, 13 résultats en demi-finale/top 16 ont été obtenus. Le taux de MPP était de 39%.

Des mentions spéciales ont été décernées aux entraîneurs Dirk Reinicke (3e place 100m papillon, Julia Ullmann, CEJ), Baptiste Marmoud et Jonathan Massacand avec Massimo Meloni et Andrea Mercuri (3e place 100m brasse, Havana Cueto Cabrera, CEJ.)

Remerciements aux collaborateurs en 2022

Les entraîneurs mandatés pour 2022 Elena Nembrini, Dirk Reinicke, Pablo Kutscher, Dirk Thölking, Tobias Gross, Fausto Mauri et Florent Tresarrieu sont remerciés.

De même que l'équipe médicale de Swiss Aquatics Swimming avec le Dr Philip Wildisen, le Dr Patrick Siragusa, Hugo Pinto, Nicola Poulsen, Eugenio Bianchi, Stefano Grosjean, Tobias Schenk, Bastien Frey, Claudia Vogel et Stefano Chisari.

Pour finir, les collaborateurs du secrétariat, Jonas Kissling et Tanja Schären, les entraîneurs du SATB, Massimo Meloni et Andrea Mercuri ainsi que le Dr Dennis Born, Stefan Trümpler et Laura Brägger sont remerciés.

MB et DB donnent aux délégués un aperçu des activités de 2023 et des projets en cours.

9. FIXATION DES FRAIS DE LICENCE ET D'AUTRES TAXES DU SECTEUR SPORTIF

MB transmet aux délégués une demande de l'organe de révision : le mode actuel du fonds d'infrastructure doit être inclus à l'avenir sur la feuille des frais et demande à l'assemblée de le voter.

Décision :

Approbation à l'unanimité

MB demande en outre de ne pas modifier les frais en 2023.

Décision :

Approbation à l'unanimité

10. BUDGET ET STATUS DU FONDS D'INFRASTRUCTURE

Le budget 2023 est présenté à l'assemblée sportive à titre purement informatif. Il devra être approuvé lors de l'Assemblée des délégués.

Question de SR : que représente le montant de 5000 pour le sport de masse ?

MB. Ici, c'est surtout le domaine des Masters qui doit être mieux soutenu.

Nadine Bronner-Grandjean ajoute que le domaine du sport de masse fait partie du budget et donc du centre de coûts de la formation et qu'il devra être approuvé lors de l'Assemblée des délégués.

Informations sur le budget de l'exercice en cours 2023 à l'attention de l'Assemblée des délégués complétée le cas échéant par des remarques et des propositions de l'assemblée sportive

- Les attentes/craintes de 2022 pour 2023 se sont avérées tout à fait exactes - la situation s'est plutôt encore aggravée !
- Les ventes de licences et les recettes des frais d'inscription sont supérieures au niveau pré-COVID, il ne faut pas s'attendre à une augmentation supplémentaire !
- Les possibilités de générer des fonds publics sont épuisées !

- Le renchérissement général, de 2,8% à 2,4% en CH et de 8% et plus dans le monde, est plus élevé que prévu et catastrophique (avec 89'000.- & 76'000.- de perte de pouvoir d'achat).
- Nous espérons un apaisement du calendrier en ce qui concerne les événements internationaux et une plus grande sécurité de planification à long terme à partir de 2025. En 2023 et 2024, ce ne sera pas le cas en raison du mode de qualification olympique AQUA.
- En 2023, il y a un CM en Asie, les WUG également en Asie, un nouveau CE U23 supplémentaire en Irlande ainsi que des CEJ et l'EYOF. On ne sait pas encore dans quelle mesure le CE-25m pourra être organisé en décembre, ni même s'il le sera.
- Les mesures d'économie anticipées pour 2022 s'élèvent actuellement à CHF 170'000 et concernent tous les domaines (SP Elite & Espoirs, PR, les compétitions, juges, le personnel, etc..)

Informations par rapport au budget 2024 :

- En 2024, il y aura des CM, des CE, des Jeux olympiques, un CEJ, une compétition de remplacement de l'EYOF et un CM-25m.
- Les deux tiers de notre budget sont financés par des fonds publics !
- Ceux-ci dépendent en grande partie de nos résultats dans les disciplines olympiques en bassin de 50m, c'est-à-dire des CE, des CM et des JO.
- Economiser dans ce domaine réduirait nos chances d'obtenir ces subventions également au cours du cycle olympique 24-28.
- Economiser au niveau de la relève diminuerait les perspectives à partir de 2028...

Mais sans recettes supplémentaires à partir de 2024, nous ne pourrions pas éviter de réduire les prestations dans tous les domaines.

Informations par rapport au fonds d'infrastructure

L'attribution a été faite selon le règlement - il en résulte les CHF 13'000 !

Utilisation :

- Live Streaming aux CS CHF 28'390.30-
- Grand écran CSE Tenero CHF 3'380.00-
- Ecran LED AARE CHF 25'000.-

11. PROPOSITIONS ET AFFAIRES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE

Rolf Ingold (RI) présente les propositions de l'assemblée sportive.

Proposition 1 concernant le règlement 3.1, article 13 : Validation officielle de compétitions dans le calendrier

Décision :

Pas de voix contre, 1 abstention, la proposition est adoptée.

Proposition 2 concernant le règlement 3.1, article 13 : Validation officielle de compétitions dans le calendrier

Décision :

Pas de voix contre, 1 abstention, la proposition est acceptée.

Proposition 3 concernant le règlement 3.1, annexe 1 : Blocage des dates pour les championnats nationaux

Questions sur les propositions 1-3 :

Laurent Ballif (LB) : le texte n'est pas assez précis. Qu'en est-il de Kids-Ligue ?

RI : dans le RGC art. 3.4, les types de compétitions sont mentionnés. Les championnats nationaux passent avant les compétitions régionales et locales. Les compétitions ne doivent pas être simultanées.

LB : l'article actuel n'est tout simplement pas assez précis.

RI : nous pouvons volontiers préciser l'article.

Peter Stalder (PS) : Attention, la précision est un exercice délicat. Il existe des cas au sein de l'ÖSV et du DSV où aucune compétition ne peut avoir lieu à des dates nationales dans tout le pays. Il ne voit pas cette situation comme praticable pour la Suisse.

Proposition de David Pereira (DP) : Dans la dernière partie, un complément entre parenthèses (par exemple). Je propose cela pour les 3 articles.

RI : prend en compte le vote.

Jürg Ulrich (JU) : Veuillez laisser cela tel quel et donner une option aux clubs pour qu'ils puissent poser des questions. Je ne souhaite pas de changement. La fédération connaît les critères et peut donner des renseignements.

RI : le secrétariat est très compétent et transmet les questions relatives aux juges et aux compétitions à moi en tant que chef compétitions ou à Andreas Tschanz en tant que chef juges.

HUSCH : précision dans une annexe qui peut être adaptée à tout moment, plutôt que dans le texte de base.

RI : demande à l'assemblée si elle est d'accord avec l'objection de Husch.

Assemblée : pas d'objection

RI : DP es-tu d'accord avec ça ?

DP : oui très d'accord.

RI : BH aussi d'accord ?

BH : oui

Décision :

Pas de vote contre, 1 abstention, la proposition est approuvée.

12. ÉLECTION DU-DE LA REPRÉSENTANT-E À LA COMMISSION DES ATHLÈTES DE LA DISCIPLINE SWIMMING (ART. 46 DES STATUTS) POUR LE MANDAT 2023-2025

Candidat-e-s :

- Lisa Mamié, L IMM
- Noè Ponti; NSL
- Jérémy Desplanches, GN
- Nils Liess, GN

Décision : La candidate et les 3 candidats sont élus par acclamation.

LB : Ces représentants doivent-ils être des sportifs actifs ou doivent-ils quitter la commission une fois leur carrière terminée ?

JK : Il est possible de rester dans la commission même après la fin de leur carrière. Selon le règlement actuel, jusqu'à 2 ans après la fin de leur carrière.

13. TÉMOIGNAGES D'HONNEUR AUX ORGANISATEURS DE CHAMPIONNATS NATIONAUX 2022/2023

Les organisateurs présents sont mis à l'honneur et un cadeau leur est offert.

Championnats 2022

- TURR, Championnat suisse 5km
- STL, Championnat suisse d'été
- NSL, Championnat suisse Espoirs
- NSG, Championnat suisse Open Water
- AARE, Championnat suisse Masters
- SION, Championnat suisse en petit bassin
- CHUR, Championnat suisse des clubs, finale Espoirs

Championnats 2023

- NSG, Championnat suisse en grand bassin
- SCUW, Championnat suisse des clubs LNA & LNB
- AARE, Finale de la Coupe Jeunesse Suisse

14. ATTRIBUTION DE CHAMPIONNATS NATIONAUX 2023/2024

Championnats 2023

RI présente l'attribution des championnats. Ceux-ci peuvent être consultés sur le site de Swiss Aquatics :

<https://www.swiss-aquatics.ch/leistungssport/swimming/nationale-meisterschaften/>

Championnats 2024

RI présente l'attribution des championnats. Ceux-ci peuvent être consultés sur le site de Swiss Aquatics :

<https://www.swiss-aquatics.ch/leistungssport/swimming/nationale-meisterschaften/>

15. INFORMATION PAR RAPPORT À L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DU 20 AVRIL 2024 À ITTIGEN

La prochaine assemblée sportive ordinaire aura lieu le 20 avril.

Le plénum attire l'attention sur le fait que la finale de la Coupe Jeunesse aura lieu à cette date.

Le comité central en a été informé. Cependant, en raison d'autres collisions de dates, seule cette date est possible.

16. DIVERS

Masters

Un nouveau représentant des Master a été trouvé. Un grand merci à Marc Bouquet, qui se retire après 4 ans de mandat. Nous sommes heureux d'avoir trouvé un successeur en la personne d'Alessio Pietra.

CLUB MANAGMENT

Une vidéo est montrée aux délégués et le stand d'information à l'extérieur est évoqué.

FIN